



La Surveillance de l'Air
en Limousin

AIR MAG

N° 161 juillet 2016

2016 : Projet de fusion des AASQA Vers la Nouvelle Aquitaine

Dans le cadre de la loi NOTRe, le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer a prévu que chaque région devrait comporter une seule association de surveillance de la qualité de l'air et que la fusion de plusieurs régions au 1^{er} janvier 2016 entraînerait avant la fin de l'année la fusion des associations concernées.

C'est dans ce cadre que les associations AIRAQ Atmo Aquitaine, Limair et Atmo Poitou-Charentes, afin de maintenir leurs services et de garantir la pérennité de leurs actions, se sont lancées dans un processus de fusion. Après arrêt du projet de fusion par le conseil d'administration de Limair du 26 avril 2016 et la publication de ses éléments dans la presse, l'assemblée générale extraordinaire du 28 juin dernier a validé à l'unanimité la fusion des associations sur la région Nouvelle Aquitaine (vote du conseil régional du 27 juin 2016).

Les assemblées générales d'AIRAQ et Atmo Poitou-Charentes se sont également prononcées favorablement sur la validation de cette fusion qui aboutira en novembre prochain à une nouvelle gouvernance à l'échelle de la grande région.

En quelques chiffres, le nouvel ensemble sera constitué de près de 40 personnes, 57 stations de mesure de la qualité de l'air et 190 analyseurs de gaz et particules fines, pour un budget global de près de 5 millions d'euros.

C'est donc une structure au service de plus grand nombre qui permettra de répondre avec encore plus d'efficacité aux impératifs d'observation de santé environnementale et d'aide à la décision sur de nombreux travaux, plans et programmes.

Une page se tourne pour les associations des ex-régions mais la constitution de cette nouvelle structure est gage de développement et de professionnalisme dans la poursuite des objectifs et missions qui seront mis en oeuvre par la nouvelle gouvernance dans le cadre du plan régional de surveillance de la qualité de l'air pour les cinq ans à venir.



Jean-Bernard VOISIN
Président de LIMAIR



Actualités

Pour l'arrivée de l'été, les stations et cabines de mesure implantées sur le territoire Limousin se refont une beauté !



Station Garros – Palais-sur-Vienne

Les mesures du bimestre

Éléments majeurs

/// Voir double-page
intérieure ///

Indices Atmo :

Les indices varient de 2 (très bon) à 5 (moyen) sur l'ensemble des points de mesure du territoire Limousin. Ceux qualifiés de moyen représentent 13 % du temps. L'air printanier particulièrement « bon » selon cet indice s'explique par les précipitations observées ces deux derniers mois, qui ont lessivé les polluants résidants dans l'atmosphère.

Procédure d'alerte :

Aucune procédure d'alerte n'a été activée depuis le mois de mars (exposé à un épisode de pollution particulaire de grande ampleur).

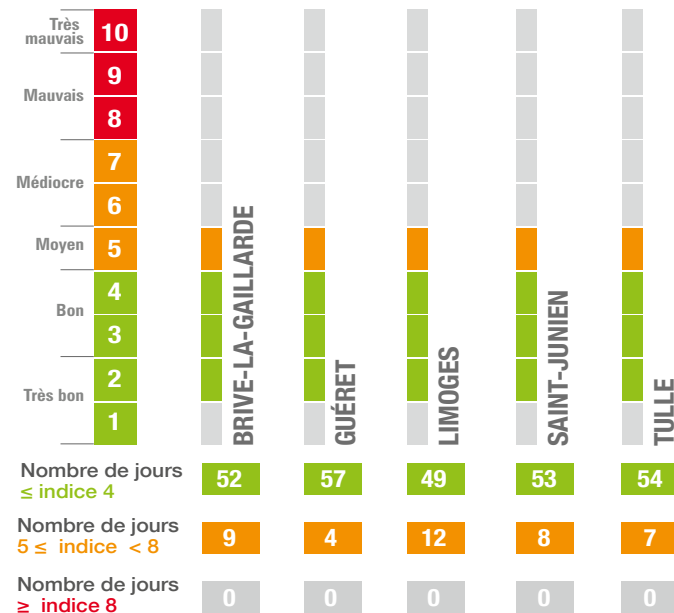
Pollens :

En plein cœur de la saison pollinique, une vigilance est de mise.

INDICE ATMO

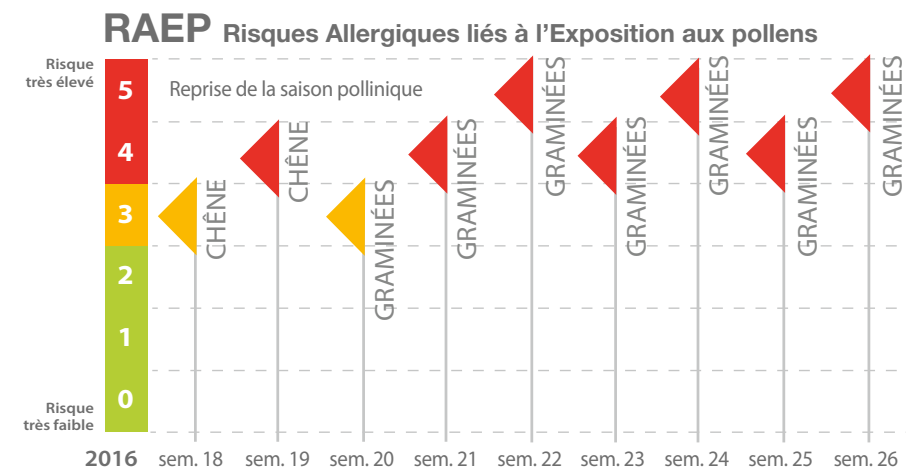
L'indice **Atmo** et l'indice de qualité de l'air **IQA** pour les villes de moins de 100 000 habitants qualifient la situation générale de la qualité de l'air d'une agglomération, c'est-à-dire d'une zone urbanisée présentant des niveaux de pollution atmosphérique relativement homogènes. Il est construit à partir des mesures effectuées sur des sites représentatifs de la pollution de fond pour les quatre polluants (SO_2 - NO_2 - O_3 - PM_{10}). Pour chaque polluant la concentration mesurée est traduite en sous-indice. L'indice global de la qualité de l'air correspond au plus élevé des quatre sous-indices.

Mesures effectuées sur les mois de mai/juin 2016



POLLENS RISQUE D'EXPOSITION ALLERGIQUE AUX POLLENS

En partenariat avec LIMAIR, Allergolim, l'ARS Limousin et l'Université de Limoges, le RNSA (Réseau National de Surveillance Aérobiologique) publie hebdomadairement un relevé d'information des pollens mesurés dans l'air sur l'agglomération de Limoges.



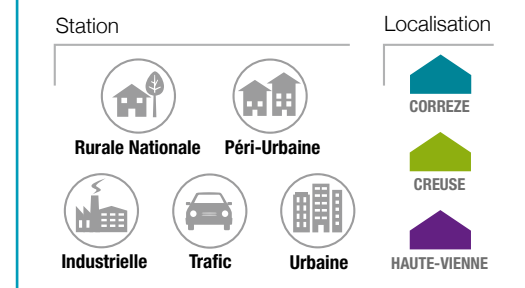
Les éléments ci-dessus synthétisent les teneurs mesurées des principaux taxons (pollens correspondant à une famille botanique) et le RAEP (Risque Allergique d'Exposition aux Pollens) compris entre 0 (nul) et 5 (très élevé).

Le RAEP est construit en croisant les comptages réalisés par le RNSA à partir des prélèvements de LIMAIR, et des données sanitaires centralisées par Allergolim (Association d'Allergologues locaux).

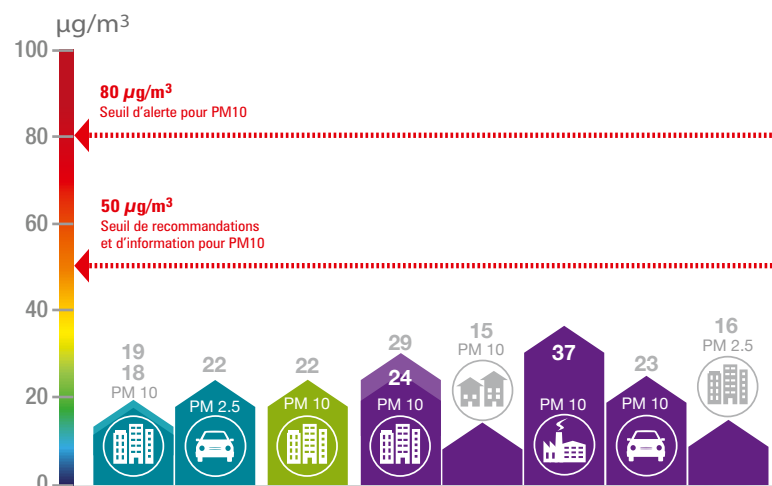
POLLUANTS mesurés

MAI/JUIN 2016

LÉGENDES

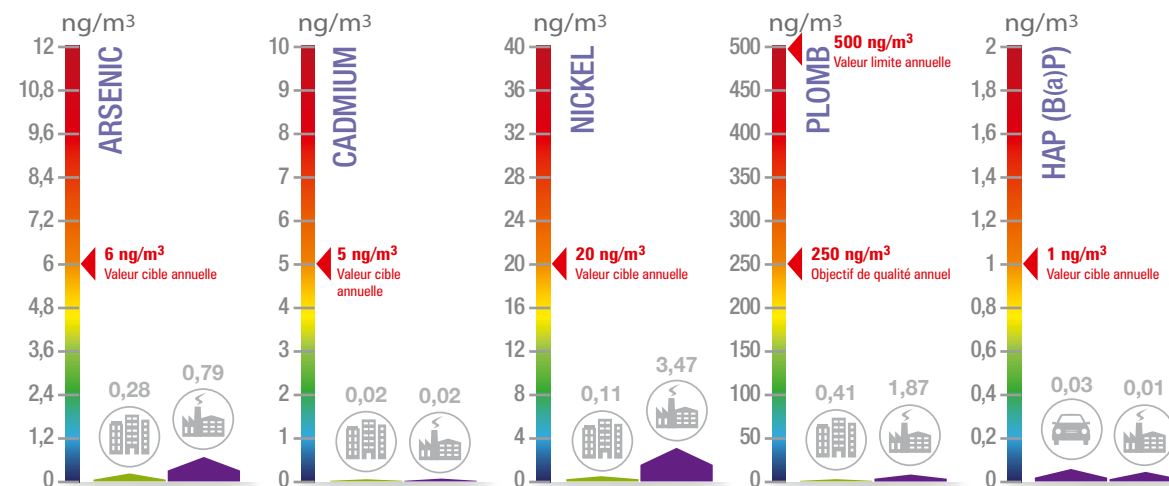


PM PARTICULES EN SUSPENSION 10 μm - 2,5 μm - Maximum journalier

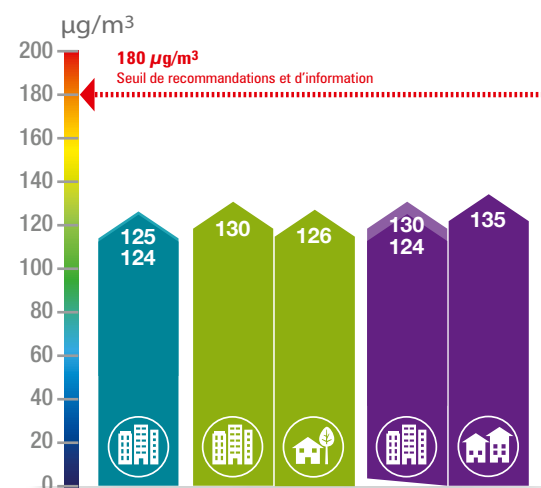


Métaux / HAP (B(a)P)

Moyenne sur la période

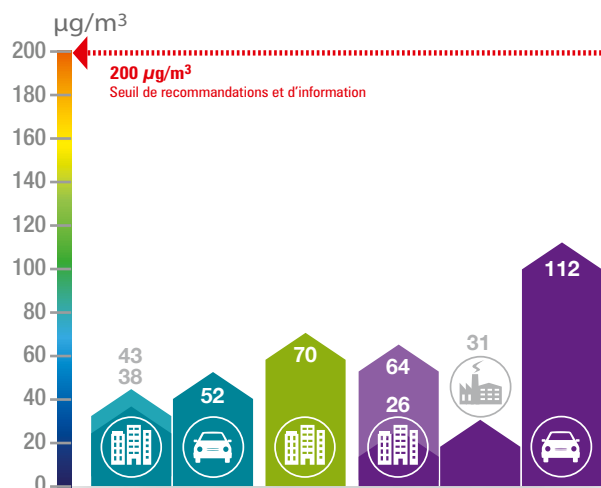


O₃ OZONE Maximum horaire



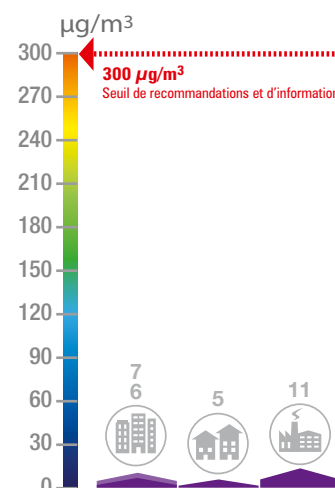
Seuils d'alerte : 1^{er} seuil (240 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ horaire dépassé durant 3 h consécutives), 2^{ème} seuil (300 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ horaire dépassé durant 3 h consécutives), 3^{ème} seuil (360 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ horaire).

NO₂ DIOXYDE D'AZOTE Maximum horaire



Seuils d'alerte : 400 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ horaire ou 200 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ horaire la veille, le jour même et prévision pour le lendemain.

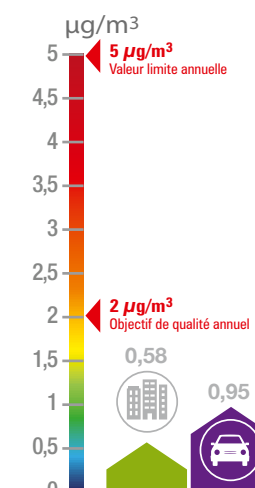
SO₂ DIOXYDE DE SOUFRE Maximum horaire



Seuil d'alerte : 500 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ horaire dépassé durant 3 h consécutives.

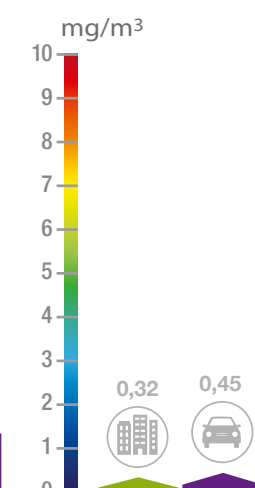
BENZÈNE

Moyenne sur la période



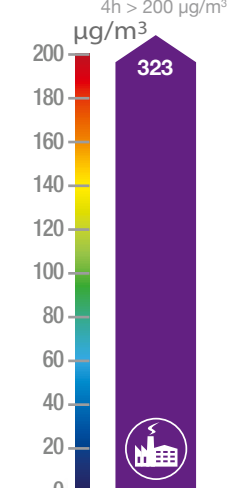
MONOXYDE DE CARBONE

Maximum journalier



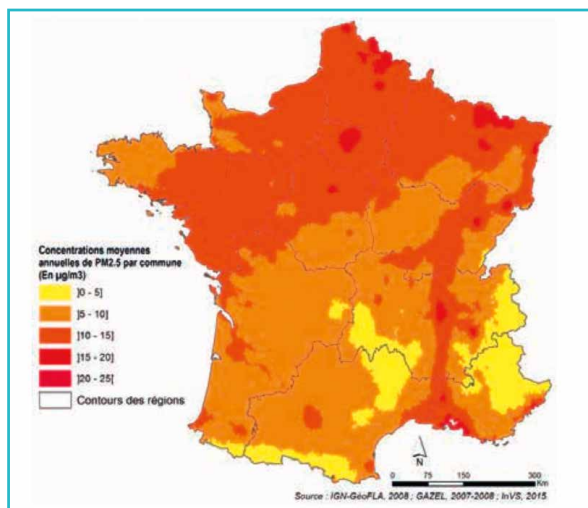
COMPOSÉS SOUFRÉS RÉDUITS

Maximum horaire



FOCUS : Évaluation quantitative de l'impact sanitaire (EQIS) de la pollution atmosphérique en France - Exposition chronique aux particules fines PM2.5

L'étude, publiée par Santé publique France en juin dernier, porte sur l'impact de l'exposition chronique aux particules fines PM2,5 sur la mortalité en France pour la période 2007 – 2008, indicateur de pollution le plus étudié en termes d'effets sur la santé et pour lequel l'impact sur la mortalité est clairement établi. Ce traceur global de la qualité de l'air représenterait, selon les résultats de cette évaluation, 48 000 décès chaque année en France.

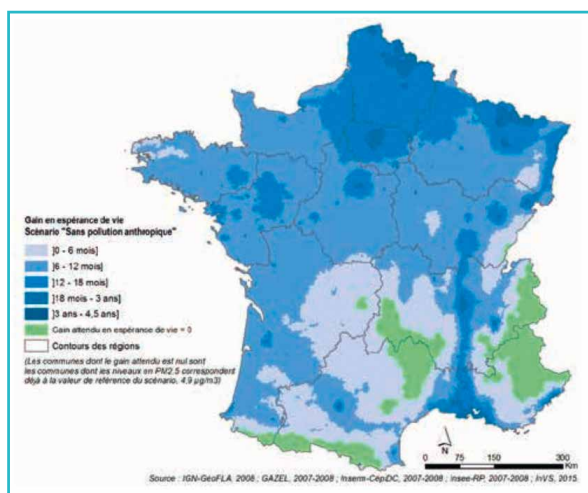


À titre de comparaison, le nombre de décès estimé chaque année en France par le tabac serait de 78 000, 49 000 pour l'alcool et 3 400 pour les accidents de la route, preuve que la pollution de l'air représente un poids important pour la santé publique.

Même si les agglomérations de plus de 100 000 habitants sont les plus concernées par cette pollution chronique aux particules fines, les zones rurales et villes de taille moyenne ne sont pas épargnées (voir figure ci-dessous).

Améliorer la qualité de l'air est l'affaire de tous car il est nécessaire d'agir dans tous les secteurs (urbanisme, transport, chauffage, industrie, agriculture).
« Santé Publique France »

Concentrations moyennes annuelles de PM_{2,5} en France continentale (2007-2008)



Espérance de vie gagnée à 30 ans (en mois) dans le scénario «sans pollution anthropique» (2007-2008)

Point sur la région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes

« Dans un scénario sans pollution atmosphérique où la qualité de l'air en France continentale serait identique à celle de ces communes les moins polluées (5 µg/m³), plus de 48 000 décès seraient évités chaque année en France dont environ 3 500 en Aquitaine Limousin Poitou-Charentes. Ceci représenterait une baisse de 9 % de la mortalité en France et de 6 % dans la région. Les personnes de 30 ans gagneraient alors en moyenne 9 mois d'espérance de vie en France et en moyenne 7 mois en Aquitaine Limousin Poitou-Charentes » (voir figure ci-dessus).

Source : Etude EQIS – Santé Publique France, article disponible sur www.limair.asso.fr, rubrique actualité, juin 2016

INFORMATIONS

- Participation de Limair aux Journées Régionales de l'Air d'Atmo Poitou-Charentes les 30 juin et 1^{er} juillet, incluant un colloque sur la thématique « pesticides, environnement, santé : quelles solutions ? ».

Retour sur la JRA - 2015

<http://www.atmo-poitou-charentes.org/-La-Journee-regionale-de-lair-JRA-.html>

Études

EN COURS...

- Surveillance de pesticides en milieu urbain dans le centre-ville de Saint-Junien. Les prélèvements seront effectués jusqu'au mois d'octobre.
- Plan de surveillance autour de la centrale énergie déchets de Limoges Métropole (CEDLM).
- Surveillance de la Chloramine dans le centre aquarécritif de Brive-la-Gaillarde.

À VENIR...

- Démarrage du plan de surveillance autour des unités de valorisation énergétique (UVE) de la Corrèze en septembre prochain.



La Surveillance de l'Air en Limousin

Parc Ester Technopole
35, rue Soyouz
87038 Limoges cedex
Tél. 05 55 33 19 69
Fax : 05 55 33 37 11
www.limair.asso.fr

Directeur de la Publication
Jean-Bernard VOISIN
Vice-Président de LIMAIR,
Président par intérim

Rédacteurs
Rémi FEUILLADE
Directeur de LIMAIR
Simon LERAY
Ingénieur d'études

Création
GRAPHIK STUDIO
Impression
IMPRIM'VERT®